Si le croyant savait ce qu’il y a auprès d’Allah comme châtiment, personne n’aurait espéré Son Paradis. Et si le mécréant savait ce qu’il y a auprès d’Allah comme miséricorde, personne n’aurait désespéré de son Paradis.

Abû Hurayrah (qu’Allah l’agrée) relate que le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Si le croyant savait ce qu’il y a auprès d’Allah comme châtiment, personne n’aurait espéré Son Paradis. Et si le mécréant savait ce qu’il y a auprès d’Allah comme miséricorde, personne n’aurait désespéré de son Paradis. »

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

(ليترجم...)

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/3908